



Conférence nationale sur le fret fluvial : L'Etat au chevet des entreprises du secteur

Ce lundi 13 Octobre, se tenait au Ministère des transports la Conférence de lancement de l'initiative nationale sur le fret fluvial, sous l'égide du Secrétariat d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, une conférence attendue depuis près d'un an par le secteur.

L'occasion pour les préfets des bassins du Rhône et de Seine, le président de VNF, le directeur général des transports, des infrastructures et de la mer, le directeur des services de transports, le sous-directeur des ports et du transport fluvial (DGITM), de présenter le diagnostic économique du secteur, et pour le Secrétariat d'Etat aux transports de réaffirmer la priorité accordée par le Gouvernement au transport fluvial.

Devant une salle composée de représentants des chargeurs, des opérateurs de transport fluvial, des armateurs maritimes, des sociétés de manutention, des logisticiens et des ports, l'administration annonçait le lancement de trois grands chantiers avec une date cible pour la table-ronde conclusive au printemps prochain, et un point d'étape lors de la « Conférence sur la logistique » programmée avant la fin de l'année 2014 :

- Chantier n°1 : Analyse de la demande et développement de nouvelles filières ;
- Chantier n°2 : Insertion dans la chaîne logistique, qualité de l'infrastructure, synergie avec les ports maritimes et fluviaux ;
- Chantier n°3 : Compétitivité des entreprises de transport fluvial.



Transporteurs Fluviaux de France (T.F.F.) qui regroupe l'ensemble de l'offre française de transport fluvial au travers de ses deux composantes à la fois artisanale (CNBA) et armatoriale (CAF) a exprimé **sa satisfaction à l'égard des signaux de soutien adressés depuis plusieurs mois par les pouvoirs publics à la profession** (Schéma directeur de la filière conteneurs en cours de préparation, annonce du Premier ministre sur Seine-Nord Europe, table – ronde sur le fret fluvial).

Pour Michel Dourlent et Didier Leandri, co-présidents de TFF : « **La profession attendait depuis longtemps que les pouvoirs publics se posent en *Partenaires* du secteur à un moment charnière pour elle, la crise économique touchant aujourd'hui les transporteurs fluviaux de plein fouet** ». La démarche se veut résolument pragmatique au plus près des réalités du secteur. « **C'est un bon point de départ** » se sont-ils félicités.

Les problèmes sont en effet nombreux, allant d'une **diminution de l'investissement dans la cale** à la **crise des donneurs d'ordre industriels**, en passant par l'**absence de vrai choix stratégique fluvial dans les ports français** et l'absence de **régulations économique et réglementaire concernant certaines pratiques commerciales**.

Rappelant son incompréhension à l'égard de la décision de report *sine die* de l'écotaxe et son refus du tout-routier, la profession a réaffirmé que le transport fluvial ne trouverait d'avenir que dans un effort important en matière d'infrastructures et dans le rétablissement de conditions de concurrence saines avec la route, deux facteurs que **seule une fiscalité environnementale adaptée** est susceptible de faire évoluer significativement.

La profession attend désormais le démarrage des travaux, en formant le vœu qu'il ne s'agisse pas d'une « commission de plus », mais bien **d'un engagement mutuel avec des mesures concrètes**.